

BULLETIN D'INSCRIPTION

Numéro de dossard	A FOURNIR AVEC VOTRE INSCRIPTION	
	LICENCES FFTRI/FFA/FFCO/FFPM	Photocopie de votre licence
NON LICENCIES	Certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou du sport en compétition	

Nom _____ Prénom _____

Inscrit son enfant : Nom _____ Prénom _____

E-mail (facultatif) _____

Année de naissance _____ Sexe _____ Tél. _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Lu et approuve le règlement

Signature : _____ Signature des parents pour les enfants mineurs : _____

Votre course	Distances des courses	Départs	Agés	Prix des inscriptions
<input type="checkbox"/>	Randonnée 7 km	13h30 à 14h45	à partir de 18 ans (ou mineurs accompagnés)	2 €
<input type="checkbox"/>	1,9 km 3,8 km	13h45	à partir de 12 ans à partir de 14 ans	3 €
<input type="checkbox"/>	Enfants 0,4 km Enfants 0,8 km Enfants 1,2 km	15h 15h05 15h10	moins de 6 ans moins de 9 ans à partir de 10 ans	Gratuit
<input type="checkbox"/>	7 km	15h30	à partir de 16 ans	5 €
<input type="checkbox"/>	14 km	15h30	à partir de 16 ans	9 €

Bulletin et certificat médical à envoyer avec votre règlement à

Mairie de Saint-Maurice-l'Exil
Service Municipal des Sports
33, rue de la Commune
BP 10444 - 38554 ST-MAURICE-L'EXIL Cedex

Chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Remise de 1 € pour toute inscription envoyée par courrier au moins 3 jours avant la course
Les dossards seront à retirer sur place le jour de la course, à partir de 11h
Clôture des inscriptions 1/2 heure avant le début des courses

Mairie de St-Maurice-l'Exil en collaboration avec la mission communication - Centrale nucléaire St-Alban St-Maurice - Novembre 2017 - 2000 exemplaires - Crédit photo : R. Vezin - Ne pas jeter sur la voie publique



SAINT MAURICE L'EXIL

29^e édition Course des Neutrons

SAMEDI
24 MARS
2018

ST MAURICE L'EXIL

Salle jeux de raquettes vers Aqualône

Nouveau : tentez le challenge "3 sur 4" !



En partenariat avec la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice 



Départ :
Salle jeux
de raquettes
(suivre
Aqualône)



INFORMATIONS/NOUVEAUTES

- **Challenge "3 sur 4"** : pour concourir, il suffit de participer à 3 courses sur 4 parmi les suivantes en 2018 :

Dimanche 4 mars : course du Suzon aux Côtes-d'Arey

Samedi 24 mars : course des Neutrons à St-Maurice-l'Exil

Dimanche 2 septembre : trail des Balcons du Rhône aux Roches-de-Condrieu

Dimanche 16 septembre : trail de Salaise-sur-Sanne

- **Animations** tout l'après-midi et pot de l'amitié offert par la Municipalité à 17h30

- **Informations, règlements et classements** disponibles sur le site Internet de la mairie (lire ci-contre)

PARCOURS/SECURITE

- Routes, chemins plats et passage au plan d'eau des Blaches
- 2 ravitaillements
- Randonnée de 7 km
- Courses pédestres : de 400 m pour les enfants à 14 km pour les adultes
- Médecin urgentiste + Quad 18 Organisation pour l'encadrement des courses

RECOMPENSES

Une récompense pour tous les coureurs à l'arrivée

Remise des prix au podium pour les courses suivantes (présence impérative) :

7 km

1^{er} 80 €*
2^e 60 €*
3^e 40 €*
|

1^{er} 120 €*
2^e 100 €* +
3^e 80 €*
|

14 km

1 coupe aux 1^{ers} et 1^{ères} de
chaque catégorie
pour le 14 km uniquement

* en bons d'achat, remis aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes du scratch (présence obligatoire des parents pour les mineurs). La récompense pour le challenge "3 sur 4" sera remise le 16 septembre 2018 à Salaise-sur-Sanne.

Une médaille à l'arrivée pour tous les enfants !

CONTACTS

Annick Alonso au 06 31 17 76 03 / annick.alonso@ville-st-maurice-exil.fr

→ www.ville-st-maurice-exil.fr (bulletin téléchargeable en ligne, rubrique "Loisirs")

→ <http://saint-alban.edf.com>